Le nouveau plan de bataille de Borloo est un plan… de capitulation !

écrit par Claude t.a.l | 11 avril 2018

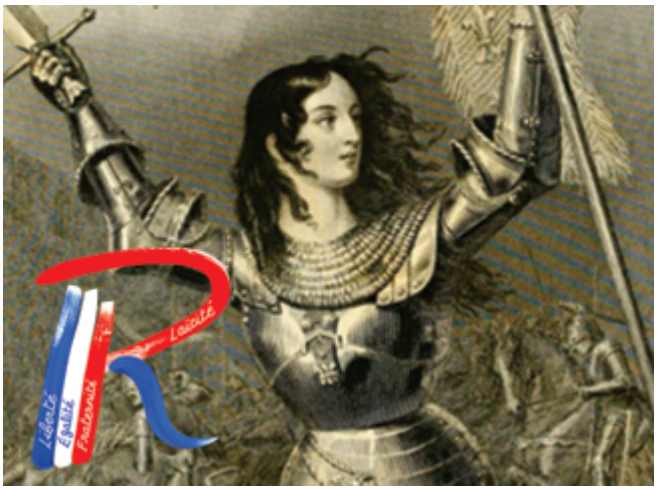

L'article 18 du texte de l'armistice signé le 22 juin 1940 était le suivant :
« Article 18 : les frais d'entretien des troupes d'occupation sur le territoire français seront à la charge du gouvernement français. »
http://mjp.univ-perp.fr/france/1940armistice.htm
Le JDD du 7 avril nous informe que » *Missionné par Emmanuel Macron sur la question des banlieues, l'ancien ministre Jean-Louis Borloo va présenter au chef de l'Etat un plan de bataille. Vendredi, devant des maires, il a évoqué une enveloppe de 48 milliards* »
https://www.lejdd.fr/politique/banlieues-borloo-va-recommander-a-macron-un-plan-de-48-milliards-deuros-3620459
Un » plan de bataille « , ça ?
Raquer encore et encore ! Quand il faudrait reconquérir ces territoires perdus de la République.
Après les milliards qui ont déjà été déversés sur les » quartiers populaires « , et qui n'ont jamais eu la moindre efficacité pour » améliorer la situation « , en voici 48 de plus.

C’est que les » plans de bataille « , on les connaît depuis longtemps, et on connaît leur prix :
– combien coûtent les » mineurs » » isolés » étrangers ?
– combien coûtent les criminels étrangers ou binationaux qui ne sont pas expulsés ?
– combien coûtent les dégâts causés par des » jeunes » ?
– combien coûte la » surveillance » des fichés S pour » radicalisation » islamique ?
– combien coûte l’ A M E ?
– combien coûte l’invasion ?
Ce nouveau » plan de bataille » de Borloo est un nouveau plan de capitulation.
En ce cas, autant appliquer l’ensemble des articles de l’armistice de juin 1940 :
art 1 : » Le Gouvernement français ordonne la cessation des hostilités contre … » l’islam
art 2 : » le territoire français, situé ….. , sera occupé par » l’islam
art 3 : » Dans les régions occupées de la France, » l’islam » exerce tous les droits de la puissance occupante »
etc ….
Il y a 24 articles dans le texte de l’armistice de juin 40.
Le prochain » plan de bataille » les mettra tous en application, d’un seul coup !